

Les milieux économiques saluent la normalisation (des relations entre la Suisse et l'UE)

23.11.2017

D'un coup d'oeil

La visite en Suisse de Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, était placée sous le signe de la normalisation. Concrètement, l'accès de la Suisse à l'échange des quotas d'émission a pu être signé. D'autres améliorations de l'accès réciproque aux marchés sont en discussion – surtout en lien avec des normes techniques pour des produits industriels et la réglementation de services financiers et assurantiels. Les milieux économiques soutiennent la normalisation des relations avec l'UE, car seul un développement continu de la voie bilatérale garantit l'accès au principal marché d'exportation de la Suisse.

La visite en Suisse de Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, souligne l'importance économique des relations bilatérales pour les deux parties. Cela concerne tant le commerce de biens et services (quelque 320 milliards de francs en 2016) que les investissements directs (près de 1200 milliards de francs). Dans ce contexte, des points importants ont pu être discutés et des résultats positifs obtenus. L'UE prévoit ainsi de reconnaître, en décembre, l'équivalence de la réglementation suisse relative à la bourse.

Normalisation des relations avec l'UE, une chance pour la Suisse

Une bonne collaboration avec l'UE revêt la plus haute importance pour la Suisse. L'été dernier, la Suisse et l'UE ont déjà actualisé en grande partie l'accord sur les obstacles techniques au commerce (ARM), ce qui est réjouissant. Elles ont maintenant signé l'accord visant à relier leurs systèmes d'échange des quotas d'émission.

Dans le cadre de la normalisation actuelle des relations bilatérales, d'autres améliorations s'imposent ces prochaines semaines et prochains mois. C'est ce qui ressort des discussions. Concrètement, les milieux économiques s'attendent à une reconnaissance mutuelle rapide des normes techniques relatives aux produits industriels des autres domaines. Dans le domaine des services financiers aussi, il convient de démarrer sans attendre les procédures en vue de la reconnaissance de l'équivalence. Il y a encore l'accord sur les assurances, qui doit être actualisé.

La contribution de la Suisse à l'élargissement a été évoquée. À long terme, notre économie bénéficiera, elle aussi, d'une évolution sociale et économique favorable en Europe centrale et orientale. De nombreux pays et domaines présentent un potentiel de rattrapage économique considérable. En Suisse, une consultation sur cette contribution sera préparée prochainement. Enfin, les milieux économiques soutiennent des projets dans les domaines de la formation professionnelle et de la politique migratoire.